

Santé mentale & TRAVAIL



TABLE RONDE : « De la prévention au soin » Retours d'expériences

Frédérique GALOIS-HAUMANT, psychologue du travail

Professeur Maria GONZALEZ, chef de service pathologie professionnelle et médecine du travail

Docteur Françoise NEWINGER, médecin du travail référent RPS

Docteur Alain WENDLING, psychiatre



Etude de cas :

Mme S., 45 ans, assistante de direction depuis 20 ans

- Adressée à la consultation « Souffrance au travail » par son Médecin traitant

Présentation consultation pathologie professionnelle

- En arrêt de travail depuis >3mois suite à altercation avec son N+1
- 2015 : changement PDG
 - Réorganisation des services (licenciements, changement de hiérarchie, création d'un nouveau service communication)
 - Nouvelles tâches et exigences pour Mme S.



Centre de Ressources en Santé au Travail des Hôpitaux de Strasbourg

Professeur Gonzalez

- Consultations hospitalière de Pathologie Professionnelle
- Consultation « *souffrance au travail* » avec un psychiatre et des spécialistes en pathologie du travail
 - Evaluation de la situation médicale et socio-professionnelle
 - Lien et orientation selon les cas vers médecin du travail, médecins traitants, psychologue ...
 - Accompagnement dans les différentes démarches de prise en charge, de retour au travail, de reconnaissance maladie professionnelle ...
 - Alerte sur le Réseau National de Vigilance des Pathologies Professionnelles



Mme S., 45 ans, assistante de direction depuis 20 ans

- Mme S. aime son travail et a le souci de « bien faire »
- Conséquences réorganisation :
 - Démissions de plusieurs secrétaires remplacées par des plus jeunes sans expérience,
 - Mme S. vient en renfort auprès des secrétaires d'autres directeurs, notamment du PDG (elle dépendait alors de trois N+1 à la fois),
 - Impact sur la qualité du travail perçu par Mme S.



Mme S., 45 ans, assistante de direction depuis 20 ans

- Mme S. va mal :
 - Impacts sur son état psychologique et son comportement
- Elle consulte son médecin traitant
 - Prescription d'un arrêt maladie et d'un traitement
- Elle reprend le travail après 1 mois et ½ d'absence
 - Personne ne lui demande comment elle va
 - Le retard s'est accumulé
- Intervention du médecin du travail



Santé au Travail Sud Alsace

Docteur Newinger



- Une équipe pluridisciplinaire
 - Médecins du travail, dont référente RPS
 - Infirmiers en santé au travail
 - Chargées de prévention
 - Psychologue du travail
 - Technicienne hygiène sécurité
 - Documentaliste / chargée de missions
 - Assistantes santé au travail
 - Service administratif
 - Service social externe
- 5 centres médicaux
- 7800 entreprises, 80 000 salariés
- TPE/PME
- Tout secteur d'activité



Médecin du travail

champ d'action

- Sa mission exclusivement préventive est d'éviter toute altération de la santé physique et mentale des travailleurs du fait de leur travail
 - OMS : un état de complet bien être physique, mental et social, ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité (1946!)
- Connaissance du milieu de travail (tiers-temps)
- Médecin, secret médical



Visite de reprise de Madame S.

Contenu de la visite

- Ecoute empathique
- Expression du vécu du travail
- Impact sur la santé
- Ressources Mme S.
- Analyse de la situation
- Quelle est la demande?
- Demande CPS (STSA)

Cadre de la visite

- Visite de reprise suite une à un congé maternité, absence pour MP, AT ou accident non professionnel >30 jours
- Pré-reprise à la demande de la salariée, du médecin traitant, du médecin conseil
- Consultation à la demande



Consultation psychosociale



- Synchronie
- Diachronie



Ressources et acteurs utiles au médecin du travail et son équipe



Médecin du travail

Docteur Newinger

- Courrier d'alerte à l'employeur et proposition de l'accompagner dans l'évaluation des RPS, non réalisée dans l'entreprise
 - Demande d'intervention auprès de la psychologue du travail du service de santé au travail



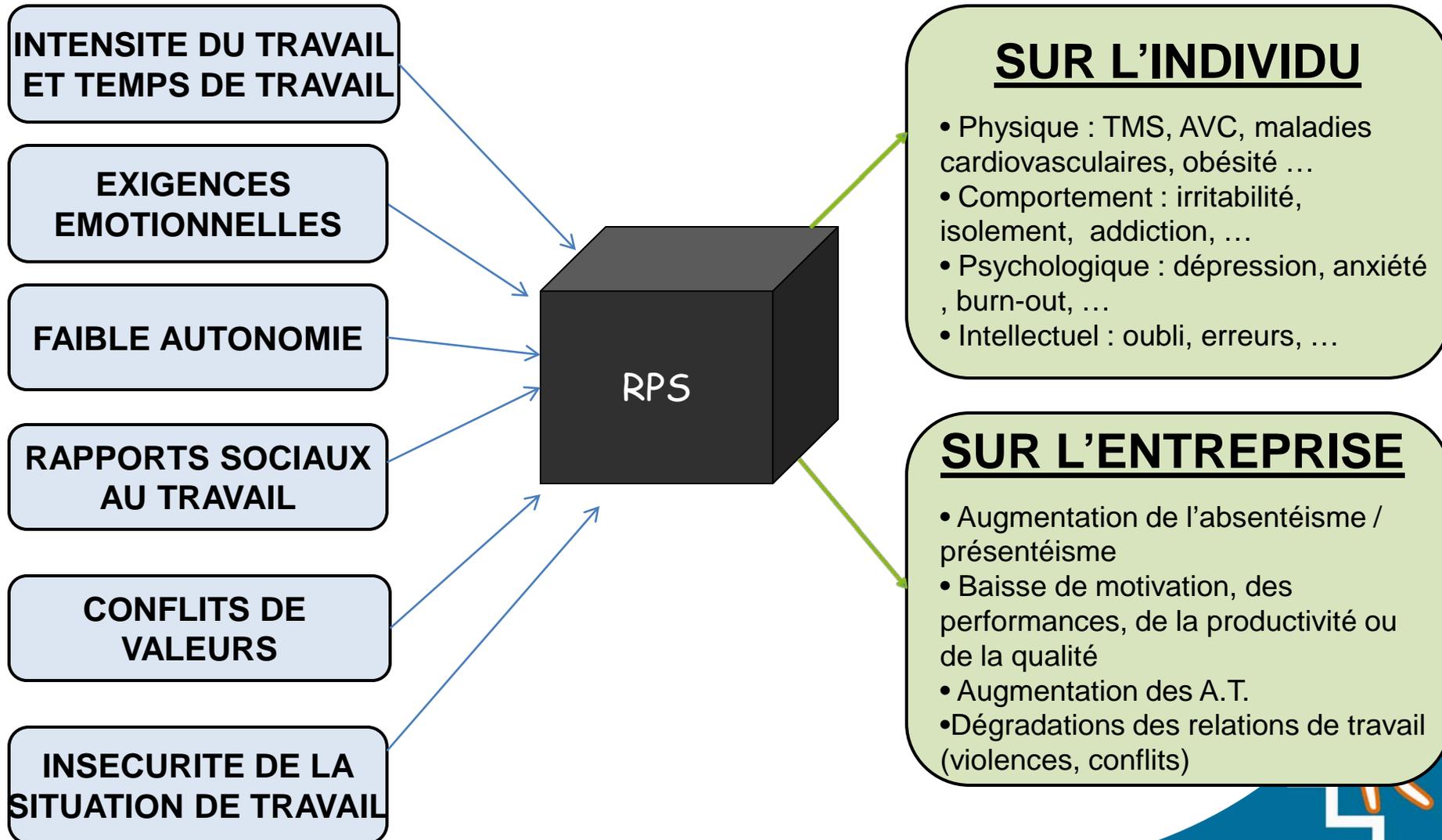
Le service de santé au travail

Frédérique Galois-Haumant

- **Psychologue du travail : missions au sein de STSA**
 - Interventions collectives auprès des entreprises adhérentes
 - **Activités principales :**
 - ✓ **Conseil et accompagnement à l'évaluation**
 - ✓ **Suivi** d'intervention
 - ✓ **Sensibilisation** sur les RPS et des thématiques « Travail et santé » : addictions, organisation du travail, etc.
 - ✓ **Développement d'un réseau de professionnels**
 - ✓ **Travail en pluridisciplinarité** : projet de service de STSA



Les Risques Psychosociaux



Evaluation des RPS

Frédérique Galois-Haumant

- **Etapes nécessaires à l'évaluation des RPS**
 - **Préparation de la démarche** : analyse de la demande et du contexte d'intervention avec l'employeur
 - **Sensibilisation aux RPS** : IRP, encadrement et salariés
 - Mise en place d'un **Comité de Pilotage** : paritaire et représentatif de l'entreprise
 - **Etat des lieux partagé** : analyse des indicateurs
 - **Évaluation** : outils quantitatifs et/ou qualitatifs d'analyse des situations de travail
 - **Préconisations** : aide à la définition d'un plan d'actions



Le service de santé au travail

Frédérique Galois-Haumant

- Dans le cas de Mme S.
 - **Instabilité de la situation de travail**
 - ✓ Changements hiérarchie et collègues, réorganisation des services, insécurité socio économique
 - **Intensité du travail et Autonomie**
 - ✓ Charge de travail ↗ et marges de manœuvre ↘ = tension au travail
 - ✓ Nouvelles missions sans moyens supplémentaires (polyvalence subie), dispersion, consignes contradictoires
 - **Conflits de valeurs**
 - ✓ Qualité empêchée, perte de sens et atteinte de l'estime de soi
 - **Rapports sociaux dégradés**
 - ✓ Déni de reconnaissance, pas de cohésion ni de soutien



Mme S., 45 ans, assistante de direction depuis 20 ans

- Courte période de calme, puis augmentation des exigences du N+1 :
 - Contraintes horaires fortes
 - Ordres contradictoires
 - Non prise en compte de l'état de santé de Mme S.
- La tension s'accumule, Mme S. craque
 - Altercation N+1
 - Médecin traitant prescrit un nouvel arrêt maladie et oriente vers un psychiatre



- **PRESENTATION**

- **CS de psychopathologie du travail** représente un lieu de **SOINS PSYCHIATRIQUES** au sein du réseau de soins de Psychiatrie Publique
- Réponse à une demande croissante dans le champ des RPS
- A travers l'exemple choisi, nous allons, ensemble, étape par étape, tenter de comprendre ce qui a conduit à l'orientation de Mme S. vers la CS de Psychiatrie



Consultation en psychopathologie du travail

Docteur Wendling

Trois dimensions essentielles de la Prise en Charge

- 1) Accueil du patient et de la souffrance psychique (et physique) qu'il exprime
- 2) Évaluation clinique → *Avis spécialisé sur état pathologique*
 - Forme clinique de la décompensation → Dg
- 3) Démarche de SOINS PSYCHIATRIQUES



Consultation en psychopathologie du travail

Docteur Wendling

Démarche de SOINS PSYCHIATRIQUES

- Moyens thérapeutiques
 - Pas différents dans leur forme de ceux utilisés habituellement en psychiatrie
 - Mais **démarche centrée sur le rôle de l'environnement professionnel**
- Comme dans toute démarche de soins en psychiatrie
 - Alliance thérapeutique → *contrat de confiance*
 - Réassurance
 - Essai de **compréhension**, mais **non compassion**
 - Rôle actif du patient



Consultation en psychopathologie du travail

Docteur Wendling

- ANALYSE CLINIQUE DU CAS

- **Etat dépressif** caractérisé par les symptômes repérés en médecine générale et qui ont conduit à la mise en route d'un traitement médicamenteux
- **Intensification** de la symptomatologie après la reprise du travail
 - Expression émotionnelle → angoisse +++
 - Atteinte de l'image de soi : humiliation, dévalorisation, perte de reconnaissance des compétences
 - Idéations suicidaires



Consultation en psychopathologie du travail

Docteur Wendling

- Consultation psychiatrique
 1. Diagnostic reformulé : **dépression liée au travail**
 - Que veut dire « mettre l'accent sur le rôle du travail » dans la démarche clinique et thérapeutique ?
 - Essayer de comprendre comment Mme S. est en souffrance et décompense à travers des changements qui se sont imposés dans sa vie de travail.
 - 2 types principaux d'approches pour décrire comment et par quoi l'état de santé de Mme S. se détériore :
 - Stress au travail
 - Psychodynamique du travail



Consultation en psychopathologie du travail

Docteur Wendling

- Dans la perspective du « **STRESS au TRAVAIL** », les facteurs de décompensation sont envisagés plutôt comme un échec des stratégies d'adaptation.



Consultation en psychopathologie du travail

Docteur Wendling

- Dans la perspective de la « PSYCHODYNAMIQUE du TRAVAIL », le rôle du travail dans la décompensation est décrit par les facteurs suivants → **rapport subjectif au travail**
 - **Reconnaissance au travail** : Mme S. ne sent plus reconnue dans son travail
 - **Identité individuelle** : Mme S. se sent atteinte dans son identité
 - **Appartenance** : Mme S. ne se sent plus appartenir à la collectivité de travail
 - **Dévalorisation** : Mme S. se ressent dévalorisée dans sa contribution individuelle au travail
 - **Intelligence et ingéniosité au travail** : mises en impasse par la confrontation au déni du réel du travail



Consultation en psychopathologie du travail

Docteur Wendling

- **En résumé, sur le plan clinique:**

Le travail psychothérapeutique passe par la prise en compte de la problématique de **perte** qui a contribué à révéler une **crise de l'identité** consécutive à la **déstabilisation du rapport subjectif au travail** et qui se fait **reconnaître** à travers l'apparition de **symptômes dépressifs**.



Consultation en psychopathologie du travail

Docteur Wendling

2. Prise en charge :

○ Deux volets principaux :

➤ Psychothérapie

Le travail psychothérapeutique va donc s'organiser autour de ces différents thèmes à travers la parole exprimée Mme S. au sujet de son travail:

- Analyser le réel du travail : décalage entre tâche et activité
- Relations avec l'entourage de travail
- Souffrance éthique

➤ Médicaments

Poursuivre / Adapter



Consultation en psychopathologie du travail

Docteur Wendling

- **EN CONCLUSION:**
 - La santé mentale au travail est devenu un sujet majeur de préoccupation sociale
 - Il n'y a pas une seule approche pour répondre sur le plan psychiatrique à la souffrance psycho-sociale et à ses décompensations pathologiques.
 - Les pathologies rencontrées dans le champ de la psychopathologie du travail sont semblables dans leurs symptômes à celle que l'on rencontre en psychiatrie générale.



Consultation en psychopathologie du travail

Docteur Wendling

- Avec l'approche psychodynamique, il est possible de mettre en évidence le rôle majeur du travail dans le *déclenchement* de certaines pathologies. Cela ne signifie pas pour autant que travail est la *cause exclusive* de ces pathologies.
- La difficulté principale pour le clinicien dans l'approche des causes de la décompensation est de distinguer :
 - ce qui revient au travail
 - de ce qui revient à l'économie psychique individuelle et à la sphère privée.



Mme S., 45 ans, assistante de direction depuis 20 ans

- Après 3 mois d'arrêt, malgré le suivi, Mme S. ne va pas mieux
 - Orientation médecin traitant vers la consultation pathologie professionnelle
 - Analyse des possibilités d'actions sur le milieu de travail et des freins en lien avec le médecin du travail et la psychologue
 - Analyse de l'évolution de la prise en charge individuelle et des possibilités ou non de reprise du travail
 - Evaluation de la nécessité d'une inaptitude à son poste de travail du fait des risques pour la santé de Mme S.
 - Discussion sur la possibilité de déclaration en maladie professionnelle



Visite de pré reprise

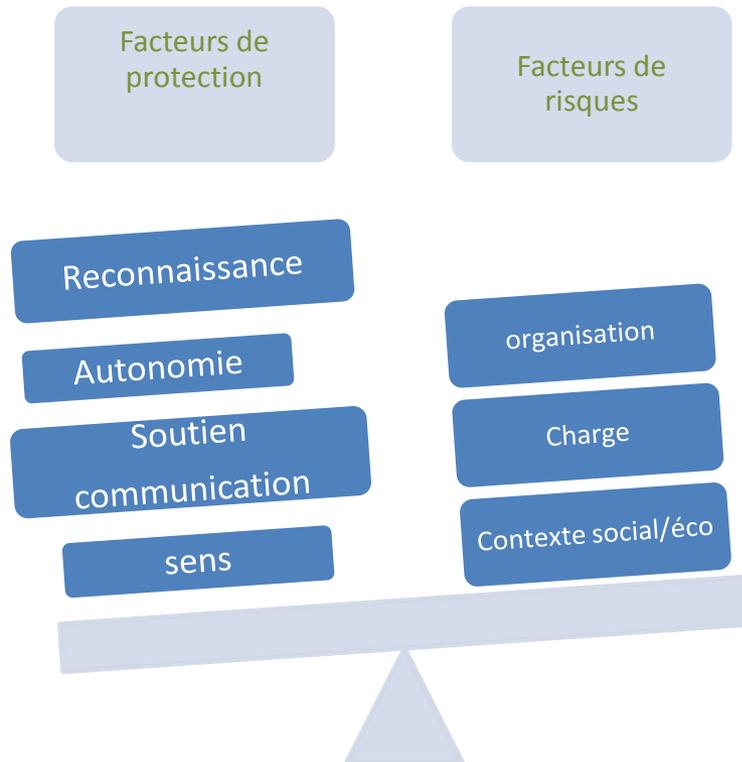
Docteur Newinger

- Analyse de la situation, contact avec l'employeur:
 - Changement de poste, de service
 - Orientation:
 - ✓ DP, CHSCT, Inspection du travail, conseiller juridique, assistante sociale, service de pathologie professionnelle, MCP, projet professionnel(formation, VAE...)
 - Quitter
 - ✓ Inaptitude en accord avec médecin traitant, psychiatre
 - ✓ Rupture conventionnelle



Devenir de Madame S.

Docteur Newinger



- Reprise avec proposition de suivi
- Contact avec l'employeur, communiquer
 - mesures concrètes
 - fiche de poste
 - organisation du travail
- Courrier d'alerte (collectif, nominatif)
- Possibilité déclaration AT si décompensation aigue sur lieux de travail
- Evaluation des RPS
 - psychologue du travail



Psychologue du travail

Frédérique Galois-Haumant

- Restitution évaluation des « RPS »
- Pistes identifiées et préconisations :
 - Objectifs clairs et réalistes, développement de moyens en réponse à la hausse de charge
 - Évaluation du travail « réel » et débat sur les critères de qualité
 - Reconnaissance des efforts et de la « professionnalité » de Mme S.
 - Développement des compétences et intégration des nouveaux arrivants
 - Pilotage des changements : avant, pendant et après
 - Accompagnement au retour suite à absence



Conclusions

- Travail pluridisciplinaire réalisé conjointement entre les interlocuteurs externes et internes à l'entreprise pour faciliter la reprise et modifier les facteurs professionnels à l'origine de la situation
- Agir au niveau individuel et collectif
- Agir en prévention primaire, secondaire et tertiaire pour une meilleure efficacité



MERCI DE VOTRE ATTENTION

VOS QUESTIONS ?

REACTIONS ?

